AccueilRevenir à l'accueilCollectionCorrespondance active de Jean-Baptiste André GodinCollectionGodin\_Registre de copies de lettres envoyées\_CNAM FG 15 (22)ItemJean-Baptiste André Godin à Auguste Fabre, 30 octobre 1881

# Jean-Baptiste André Godin à Auguste Fabre, 30 octobre 1881

Auteur∙e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

#### Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

2 Fichier(s)

#### Informations sur le document source

CoteFG 15 (22)
Collation2 p. (70r, 71r)
Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit
Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers. Paris

## Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à Auguste Fabre, 30 octobre 1881, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 03/12/2025 sur la plate-forme EMAN :

https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/50578

## Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

## **Présentation**

Auteur·eGodin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Date de rédaction30 octobre 1881

Lieu de rédactionGuise (Aisne)

DestinataireFabre, Auguste (1839-1922)

Lieu de destination7, rue de Montpellier, Nîmes (Gard)

Scripteur / ScriptriceMoret, Marie (1840-1908)

## **Description**

RésuméFabre a envoyé son titre d'épargne pour que les intérêts statutaires y soient inscrits. Godin fait observer à Fabre que les statuts prévoient que les bénéfices soient répartis selon les services rendus, que Fabre doit sa position aux services que l'association du Familistère espérait qu'il rendrait dans le futur, que ces espérances ont été déçues et que sa situation n'est pas clairement statutaire. Il demande à Fabre d'estimer ce qui lui revient et souhaite se mettre d'accord avec lui avant de porter l'affaire devant le conseil de gérance.

#### Mots-clés

#### Finances d'entreprise

Personnes citées<u>Société du Familistère de Guise - Association coopérative du capital et du travail</u>

Notice créée par <u>Pauline Pélissier</u> Notice créée le 21/11/2023 Dernière modification le 06/02/2024